

Réunion Sympathisants

17/12/2024

19h00 – 20h15

Chez Blandine et Marc

Réunion organisée par :	Jérôme Druilhe	Type de réunion :	Groupe de travail
Animateur :	Marc Fabre-Cartier	Secrétaire :	Marc Fabre-Cartier
Maître du temps :			
Participants :	Présents :	Blandine Guichané, Caroline Rimbault-Minot, Frédéric Grimaud, Jérôme Druilhe, Marc Fabre-Cartier, Nanie Bellan, Stéphane Delahaye (en visio)	
	Excusés :		
Ordre du jour	Gestion des moyens numériques pour le « Collectif Citoyen Martégal »		

Compte rendu

Élément à l'ordre du jour :	Gestion des moyens numériques pour le « Collectif Citoyen Martégal »	Présentateur :	Marc Fabre-Cartier
------------------------------------	--	-----------------------	--------------------

Discussion

Présentation des 3 outils utilisés actuellement par le collectif pour communiquer :

- La liste de discussion et de diffusion de Framagroupes des présents aux réunions (37 abonnés) : permet de communiquer à l'ensemble des sympathisants
- Le groupe WhatsApp [CCM] (13 membres) : permet de d'échanger entre les membres actifs et fondateurs, notamment sur les questions d'organisations (+ motivation, infos)
- L'adresse mail générique « collectifcitoyenmartegal@gmail.com » : permet de recevoir des mails

La gestion de ces outils est actuellement réalisée par Jérôme Druilhe et Marc Fabre-Cartier.

Quels sont les besoins du collectif ? :

- Communiquer
- Recevoir des messages
- S'organiser (réunions, ...)

Moyens :

- Avoir une plateforme de démocratie participative : espace commun pour les documents (CR, Charte des valeurs, ...), l'agenda, ...
- Avoir un espace de stockage des photos, vidéos, ...
- Utiliser les réseaux sociaux
- ...

Questionnement et précautions :

- Faut-il un modérateur pour les différents moyens de communication ?
- Qui gère les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, ...) ?
- Qui gère l'adresse Gmail « collectifcitoyenmartegal@gmail.com » ?
- Faire attention à l'aspect juridique si l'on conserve les identités des membres (RGPD), si l'on stock des photos (droit à l'image)

Pour cette gestion :

- Un comité de gestion dédié est à créer (collège de quelques membres)
- Des règles de fonctionnement interne et externe sont à rédiger
- Sur l'aspect juridique, l'association loi de 1901 « politique » est à créer. Elle sera porteuse de la campagne. Elle permettra d'ouvrir un nom de domaine.

Stéphane Delahaye va rédiger une proposition écrite pour la gestion des moyens numériques de notre Collectif Citoyen Martégal (canevas de solution complète).

Éléments d'action	Personne responsable	Échéance
✓ Compte-rendu	Marc F-C	19/12/2024
✓ Rédaction de la gestion des moyens numériques de notre Collectif Citoyen Martégal	Stéphane Delahaye	01/01/2025
✓ Présentation de la gestion numérique	Jérôme Druilhe	04/01/2025 – 14h00 (lieu à définir)